

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Réunion du jeudi 15 mai 2025
COMPTE-RENDU

Date de convocation : mercredi 7 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de conseillers présents : 45

Nombre de conseillers votants : 47

TITULAIRES PRÉSENTS :

Jean-Claude COURANT - Daniel BAYART - François CHARLIER - Pierrick GILLES - Bernard LEROY - Jean-Pierre CABOURDIN - François-Xavier PRIOLLAUD - Anne TERLEZ - Jean-Pierre DUVERE - José PIRES - Florence LAMBERT - Richard JACQUET - Georgio LOISEAU - Laetitia SANCHEZ - Hervé PICARD - Gildas FORT - Nicole LABICHE - Nadine LEFEBVRE - Patrick COLLET - Marie-Joëlle LENFANT - François VIGOR - Jean-Marc MOGLIA - René DUFOUR - Annick VAUQUELIN - Hubert ZOUTU - Gwénaël JAHIER - Patrick MAUGARS - Hervé GAMBLIN - Philippe COLLAS - Eric JUHEL - Yann LE FUR - Jean-Marie LEJEUNE - Denis NOEL - Odile HANTZ - Agnès LABIGNE - Joris BENIER - Joël LE DIGABEL - Dominique SIMON - Stéphane BRUNET - Michel DRUAIS - Frédéric ALLOT - Liliane BOURGEOIS - Jean-Michel DERREY - Jean-Jacques COQUELET.

CONSEILLER(E) SUPLÉANT(E) PRÉSENT(E) AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE REMPLAÇANT UN TITULAIRE EXCUSÉ :

Jean-Philippe BRUN à Jean-Claude CORBEL.

POUVOIRS :

Monsieur MEDAERTS à Monsieur BRUNET, Monsieur MARAIS à Monsieur GAMBLIN.

TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS :

Caroline ROUZEE - David POLLET - Philippe BODINEAU.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT

Régis PETIT - Isabelle THEODIN - Vinciane MASURE - Mathieu TRAISNEL - Sid-Ahmed SIRAT - Vincent VORANGER

Secrétaire : Joris BENIER

Ordre du jour :

N°	SERVICE	INTITULE	ELUS
1	Commerce et artisanat	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - <i>Art & Com Pont-de-l'Arche</i> - Subvention 2025 - Signature d'une convention - Autorisation	Odile HANTZ
2	Commerce et artisanat	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Stratégie de redynamisation commerciale 2023-2026 - Soutien aux activités - Aides directes aux entreprises - Projet de Monsieur Domenicantonio MUSILLO - Travaux de rénovation et modernisation du bar-tabac Le Narval situé sur la commune du Manoir-sur-Seine - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
3	Commerce et	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Stratégie de	Richard

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20250619-CRB0525-AR
Date de télétransmission : 19/06/2025
Date de réception préfecture : 19/06/2025

N°	SERVICE	INTITULE	ELUS
	artisanat	redynamisation commerciale 2023-2026 - Soutien aux activités - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Claire BATTEUX - Travaux de rénovation et modernisation de la Boulangerie du Château située sur la commune de Gaillon - Signature d'une convention - Autorisation	JACQUET
4	Commerce et artisanat	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Stratégie de redynamisation commerciale 2023-2026 - Soutien aux activités - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Stéphanie BERRIER - Travaux de rénovation et modernisation du nouveau salon Steph Coiffure situé sur la commune de Gaillon - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
5	Commerce et artisanat	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Stratégie de redynamisation commerciale 2023-2026 - Soutien aux activités - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Blandine CROSNIER - Travaux de rénovation et modernisation de la boutique L'instant Déco située sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
6	Commerce et artisanat	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Stratégie de redynamisation commerciale 2023-2026 - Soutien aux activités - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Géraldine GUEROUlt - Travaux de rénovation et modernisation de l'institut Beauty Line Esthétique situé sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
7	Enfance Jeunesse	SUBVENTIONS - SERVICES A LA POPULATION - Projet éducatif et social local - Versement de subventions - Autorisation	René DUFOUR
8	Cohésions territoriales	COHESIONS TERRITORIALES - Subventions aux associations au titre du Contrat de Ville "quartiers 2030" - Versement - Autorisation	Anne TERLEZ
9	Sports	SUBVENTIONS - SPORTS - Association Team Val'Eure Triathlon - Triathlon des deux amants du 14 septembre 2025 - Subvention - Autorisation	Joël LE DIGABEL
10	Administration générale	Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du jeudi 22 mai 2025	Bernard LEROY
11		Questions diverses	

I/ DB 2025-17 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Art & Com Pont-de-l'Arche - Subvention 2025 - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Madame HANTZ, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention de 7 380 € au bénéfice de l'association Art & Com Pont-de-l'Arche, pour l'organisation de son programme d'animations 2025.

Les actions qui seront menées devront contribuer à promouvoir et soutenir le commerce et l'artisanat local, renforcer le volet animation commerciale et artisanale (salons, marchés...) mais aussi à développer les synergies entre unions commerciales.

II/ DB 2025-18 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Stratégie de redynamisation commerciale 2023-2026 - Soutien aux activités - Aides directes aux entreprises - Projet de Monsieur Domenicantonio MUSILLO - Travaux de rénovation et modernisation du bar-tabac Le Narval situé sur la commune du Manoir-sur-Seine - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte :

- de verser une subvention d'un montant de 1 613 € HT à Monsieur Domenicantonio

MUSILLO ;

- de conclure la convention d'octroi de subvention d'équipement s'y rapportant.

Monsieur Domenicantonio MUSILLO, gérant du bar-tabac *Le Narval*, situé sur la commune du Manoir-sur-Seine a sollicité, en janvier dernier, le dispositif de soutien aux activités de la Communauté d'agglomération Seine-Eure. Monsieur MUSILLO, faisant face à une consommation élevée d'énergie pour chauffer son établissement, envisage de procéder au remplacement de la véranda, qui représente près de 50 % de la surface commerciale. Ce nouvel aménagement permettra d'améliorer significativement le confort thermique du local, réduire les consommations d'énergie et renforcer l'accueil de la clientèle.

**III/ DB 2025-19 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET
IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Stratégie de redynamisation commerciale
2023-2026 - Soutien aux activités - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Claire
BATTEUX - Travaux de rénovation et modernisation de la Boulangerie du Château située sur
la commune de Gaillon - Signature d'une convention - Autorisation**

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte :

- de verser une subvention d'un montant de 12 000 € HT à Madame Claire BATTEUX ;
- de conclure la convention d'octroi de subvention d'équipement s'y rapportant.

Madame Claire BATTEUX, gérante de la *Boulangerie du Château*, située sur la commune de Gaillon, a sollicité, en décembre dernier, le dispositif de soutien aux activités de la Communauté d'agglomération Seine-Eure. Madame Claire BATTEUX envisage d'aménager la petite cour extérieure située entre le laboratoire boulangerie et le laboratoire pâtisserie. Un système d'extraction d'air sera créé au sein des deux laboratoires et une climatisation réversible sera installée pour bénéficier à l'ensemble de l'établissement. Ces aménagements viendront réduire l'impact des fortes chaleurs générées par les fours sur le personnel, améliorer la qualité de l'air pour limiter les risques respiratoires liés aux particules de farine afin de garantir un environnement plus sain et stable. Ces travaux permettront de réduire les consommations d'énergie tout en venant améliorer le confort thermique de l'établissement.

**IV/ DB 2025-20 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET
IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Stratégie de redynamisation commerciale
2023-2026 - Soutien aux activités - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame
Stéphanie BERRIER - Travaux de rénovation et modernisation du nouveau salon Steph
Coiffure situé sur la commune de Gaillon - Signature d'une convention - Autorisation**

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte :

- de verser une subvention d'un montant de 8 317 € HT à Madame Stéphanie BERRIER ;
- de conclure la convention d'octroi de subvention d'équipement s'y rapportant.

Madame Stéphanie BERRIER, gérante d'un salon de coiffure sous l'enseigne *Steph Coiffure*, a sollicité, en décembre dernier, le dispositif de soutien aux activités de la Communauté d'agglomération Seine-Eure. Actuellement situé au 27 rue du Général de Gaulle à Gaillon, Madame Stéphanie BERRIER envisage de transférer son activité au 13 rue du Général de Gaulle dans un local plus spacieux, plus lumineux et bénéficiant d'une meilleure visibilité. Son projet consiste en la transformation d'une ancienne agence bancaire en un salon de coiffure plus moderne et fonctionnel. Les travaux envisagés sont principalement des travaux l'électricité, de la plomberie, la pose d'un faux plafond, d'un revêtement de sol et d'une enseigne adaptée à son nouvel établissement.

**VI/ DB 2025-21 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET
IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Stratégie de redynamisation commerciale
2023-2026 - Soutien aux activités - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame
Blandine CROSNIER - Travaux de rénovation et modernisation de la boutique L'instant Déco
située sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation**

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte :

- de verser une subvention d'un montant de 11 423 € HT à Madame Blandine CROSNIER ;
- de conclure la convention d'octroi de subvention d'équipement s'y rapportant.

Madame Blandine CROSNIER, gérante de la boutique *L'Instant Déco*, située sur la commune de Louviers, a sollicité, en septembre 2024, le dispositif de soutien aux activités de la Communauté d'agglomération Seine-Eure. Spécialisée dans la décoration intérieure, le linge de maison, les senteurs, la maroquinerie et les bijoux, Madame Blandine CROSNIER souhaite se diversifier et développer une nouvelle offre autour de l'art culinaire. Pour ce faire, Madame Blandine CROSNIER envisage de repenser l'aménagement intérieur de son espace de vente afin de valoriser sa nouvelle gamme culinaire. De plus, la façade sera rénovée et une nouvelle enseigne sera posée. Enfin, faisant face à de nombreux vols, Madame Blandine CROSNIER envisage d'installer un système de vidéosurveillance et une alarme.

VI/ DB 2025-22 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Stratégie de redynamisation commerciale 2023-2026 - Soutien aux activités - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Géraldine GUEROUULT - Travaux de rénovation et modernisation de l'institut *Beauty Line Esthétique* situé sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte :

- de verser une subvention d'un montant de 1 613 € HT à Madame Géraldine GUÉROULT ;
- de conclure la convention d'octroi de subvention d'équipement s'y rapportant.

Madame Géraldine GUÉROULT, gérante de l'institut *Beauty Line Esthétique*, situé sur la commune de Louviers, a sollicité, en décembre 2024, le dispositif de soutien aux activités de la Communauté d'agglomération Seine-Eure. Madame Géraldine GUÉROULT a déjà entrepris un grand nombre de travaux afin d'offrir à sa clientèle un lieu cosy, confortable et chaleureux. Elle souhaite aujourd'hui procéder à la réfection de la devanture commerciale et poser une nouvelle enseigne. Ces travaux viendront moderniser l'aspect extérieur de l'institut et améliorer le confort thermique du local du fait de l'emploi de matériaux isolants.

VII/ DB 2025-23 - SUBVENTIONS - SERVICES A LA POPULATION - Projet éducatif et social local - Versement de subventions - Autorisation

Sur rapport de Monsieur DUFOUR, à l'unanimité, le Bureau communautaire décide d'attribuer les subventions aux associations mentionnées ci-dessous pour un montant total de 63 066 euros.

Structure	Nom de l'action	Objectifs et description	Montant
Association L'Ocal	Prends la parole	<p>Public : habitants du Val d'Hassey et communes alentours.</p> <p>Objectifs : permettre aux habitant de</p> <ul style="list-style-type: none">- Comprendre et déchiffrer l'information en développant des compétences de vérification des sources et de contextualisation de l'information,- Oser prendre la parole en public,- Faire revivre la culture du livre et de l'écrit. <p>Organisation d'ateliers pratiques, comme :</p> <ul style="list-style-type: none">- des rencontres parents-enfants sur l'IA et les fake news,- création d'affiches pédagogiques par les jeunes,- ateliers qui permettent la prise de parole devant un groupe au travers de l'art ou autre forme d'expression,- la distribution de livres aux enfants et aux adolescents en s'appuyant sur des événements fédérateurs qui réunissent auteurs et participants.	6 000 €
Espace des 2 rives	Art'site	<p>Public : enfants de 3 à 6 ans fréquentant les accueils de loisirs de Pîtres et du Manoir sur Seine</p> <p>Objectifs :</p>	3 000 €

		<p>-Qualifier la prise en charge des enfants de 3 -6 ans sur le temps du mercredi, hors et pendant les vacances scolaires, en proposant une résidence d'artistes (arts plastique),</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux encadrants de s'enrichir de nouvelles techniques, pratiques et de la démarche d'un artiste, - Offrir une équité d'accès à une action culturelle à l'ensemble des enfants accueillis au sein des accueils de loisirs. <p>Mise en place d'une résidence d'artistes le mercredi pendant un an. Il s'agit d'inscrire, de manière régulière, une activité culturelle dans les activités du centre de loisirs (chaque mercredi matin).</p>	
Espace des deux rives	Jeunesse rurale en action	<p>Public : jeunes de 11 à 17 ans</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les adolescents dans la construction d'un projet et développer leurs compétences organisationnelles et leur sens des responsabilités, - Sensibiliser les adolescents à la prévention conduites et comportements à risques, - Développer une offre culturelle à destination des jeunes, rayonnant sur les communes de Pitres, Manoir sur Seine et Léry, - Permettre aux jeunes musiciens de se produire et aux autres découvrir la pratique d'instruments. <p>Offrir aux jeunes un espace de d'expression et de partages pour l'organisation de concerts. Lors de ces manifestations, une démarche de prévention des conduites à risques chez les adolescents sera mise en place.</p>	3 500 €
Relais Enfants Parents en milieu carcéral	Histoires aux parloirs	<p>Public : détenus du quartier RESPECT mais aussi d'autres quartiers de la maison d'arrêt de Val de Reuil et leurs enfants.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretenir le lien, notamment parents détenus/enfants, - Valoriser le travail et l'expression des personnes détenues, - Améliorer l'accueil des enfants aux parloirs, - Renforcement de l'estime de soi. Travailler dans un esprit coopératif. <p>Création d'un album de contes rédigé et illustré par des détenus du quartier RESPECT (Val de Reuil) avec le collectif « dans la forêt HUR BEN » pour les enfants venant aux parloirs. Mise en scène du conte sous forme de spectacle vivant joué par les participants au projet et proposé à un public élargi (détenus + enfants).</p>	4 726 €
Maison d'Assistantes Maternelles l'Îlot Bulle	La mélodie du bonheur : chanter pour partager	<p>Public : les enfants de la MAM et les résidents de l'EHPAD Julien Blin. Les familles des enfants.</p> <p>Objectifs :</p> <p>Pour les enfants : développer du lien avec les séniors, permettre aux enfants de découvrir et investir un nouveau lieu, prendre conscience des différences, du temps qui passe et de la continuité de la vie</p> <p>Pour les personnes âgées : lutter contre l'isolement, valoriser leurs expériences et compétences, renforcer l'estime de soi.</p> <p>Ateliers musicaux chants et "bébé signé" à destination des enfants accueillis et des résidents de l'EHPAD de Pont de l'Arche menés par la MAM de Pont de l'Arche et une intervenante musicale. 10 séances qui aboutiront à une représentation avec 2 intervenantes "des comptines et des signes" destinée aux aînés, aux enfants et à leurs familles.</p>	2 390 €
La factorie / maison de poésie de	L'île aux trésors	Public : enfants de 8 à 12 ans habitant les communes de Léry et des villages alentours (Poses) ainsi que les familles.	4 000 €

Normandie		<p>Objectifs : offrir aux enfants un accès illimité à l'imaginaire et au langage, tout en déployant leur relation à l'environnement.</p> <p>Organisation de deux semaines d'immersion sur l'Île du Roi (une semaine en juillet et une semaine en août) : occasion pour les enfants d'apprendre l'importance des mots pour créer, partager et transmettre des récits, tout en développant un esprit citoyen et écologique. En évoluant au sein de cet espace boisé, les enfants prendront le temps d'explorer, construire des cabanes, bénéficier d'ateliers botaniques et artistiques consacrés à l'écriture de leur légende et à leur enregistrement. Les familles seront invitées à rejoindre les enfants sur des temps festifs.</p>	
La factorie / maison de poésie de Normandie	Poetobus	<p>Public : Habitants des communes du Manoir, Poses, Léry, Ailly, Fontaine Bellanger, Terres de Bord</p> <p>Objectifs : réunir les habitants lors d'un rendez-vous mensuel, créer un événement social régulier Créer un partenariat avec les centres de loisirs afin de permettre aux enfants des communes rurales de bénéficier d'ateliers d'initiation à la poésie Faire découvrir la poésie contemporaine Créer du lien entre les acteurs du territoire de l'agglomération</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation d'ateliers d'écriture, accès au studio d'enregistrement pour une mise en voix des textes produits, découverte d'un large panel de poèmes sonores avec un casque, emprunts de livres de poésie - Mise à disposition de jeux de société autour des mots et de l'imaginaire - Mise en place d'actions spécifiques à destination des accueils de loisirs. 	8 000 €
Espace Condorcet	Soutien/accompagnement scolaire/ orientation des jeunes	<p>Public : jeunes de 16 à 25 ans scolarisés au lycée de Gaillon</p> <p>Objectifs : mettre en place un projet d'accompagnement et d'orientation de jeunes décrocheurs en partenariat avec le lycée de Gaillon.</p> <p>Activités pédagogiques, afin de préparer l'orientation des jeunes (CV, lettres de motivation) Engagement des jeunes dans des actions concrètes et interactives (découverte métiers, atelier estime de soi, échange avec les familles) Actions favorisant l'implication dans des projets citoyens et locaux.</p>	5 000 €
Groupe SOS solidarités	Relais d'aide et d'écoute psychologique handicap	<p>Public : aidants et/ou membres de familles avec enfants en situation de handicap habitant le territoire de l'agglomération Seine Eure.</p> <p>Objectifs : apporter un soutien psychologique aux aidants et/ou aux familles avec enfants en situation de handicap par une écoute active. Apporter un répit aux aidants et/ou aux familles avec enfants en situation de handicap. Favoriser les liens sociaux des aidants et/ou des familles avec enfants en situation de handicap.</p> <p>Mise en place de permanences hebdomadaire sur Louviers (centre social), Gaillon (centre social) et Val de Reuil (ADISSA) (1 par territoire par semaine), sur rendez-vous pour les adultes aidants et/ou membres de familles avec enfants en situation de handicap. La durée de l'entretien sera d'1 heure sur une durée de 6 mois renouvelable une fois. En complément, 1 fois tous les 2 mois, un groupe de parole sera proposé aux personnes accompagnées sur chaque</p>	15 000 €

			commune, afin de permettre, si elles le souhaitent, d'échanger sur leurs besoins, leurs expériences, les solutions qu'elles ont trouvées et ainsi faciliter le développement de liens sociaux entre aidants.	
Ecoute ta planète	Animations culturelles proposées à l'occasion de marchés nocturnes		<p>Public : habitants de la Vallée d'Eure.</p> <p>Objectifs : créer des moments de convivialité, des rencontres intergénérationnelles, proposer des moments festifs, dynamiser le milieu rural, faire découvrir les produits et spécialités locales, permettre à des artistes du secteur de présenter leur travail, faire découvrir les associations locales, renforcer l'engagement des bénévoles, favoriser le partage inter-associatif.</p> <p>Les marchés auront lieu les 02/05, 06/06, 04/07, 05/09 de 18h30 à 22h30 sur la commune d'Autheuil Autouillet. Des artisans et producteurs proposeront leurs créations à la vente. Une ambiance musicale rythmera la soirée. La restauration sur place sera assurée par les producteurs, la buvette sera tenue par l'association organisatrice. Les associations locales pourront présenter leurs activités.</p>	2 000 €
La semaine des 4 jeudi	Itinérance Eure	Seine	<p>Public : les habitants du territoire de l'agglomération Seine Eure en excluant Louviers, Val de Reuil, le Vaudreuil et Gaillon</p> <p>Objectifs : Proposer une activité qui implique à la fois les enfants et leurs parents afin de renforcer les liens familiaux.</p> <p>Permettre à un public diversifié de découvrir et pratiquer une variété de jeux.</p> <p>Créer des espaces de rencontres et d'échanges.</p> <p>Proposer des activités ludiques qui favorisent le développement des compétences cognitives et sociales chez l'enfant.</p> <p>Contribuer au dynamisme de la vie locale.</p> <p>Impliquer les habitants et les collectivités locales dans la vie culturelle du territoire.</p> <p>Le projet consiste à identifier et aménager dans les communes volontaires des lieux (salle des fêtes, maisons des associations, cantines, ...) en espace ludothèque.</p> <p>La ludothèque a pour destination d'accueillir un public le plus large possible. L'aménagement des lieux sera adapté aux publics visés par les communes accueillantes (jeunes enfants, enfants, adolescents, adultes, famille, personnes âgées).</p>	9 450 €
			TOTAL	63 066 €

VIII/ DB 2025-24 - POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT-LOGEMENT - - COHESIONS TERRITORIALES - Subventions aux associations au titre du Contrat de Ville "quartiers 2030" - Versement - Autorisation

Sur rapport de Madame TERLEZ, à l'unanimité, le Bureau communautaire décide de la participation financière de l'Agglomération Seine-Eure, pour un total de 117 383 €, dans les actions inscrites dans le tableau ci-dessous :

Territoire	Porteur	Intitulé action	Subvention État	Subvention Agglo
GAILLON	EMS Athlétisme	Athl'eCool	0 €	1 280 €
	Training time 27	Saveurs d'ailleurs	1 500 €	1 500 €
	L'Eure de lire	Inclusion par le sport	2 000 €	2 000 €
	Mission locale Vernon Seine-Vexin	Portraits de talents	1 500 €	1 500 €
	Espace Condorcet	Accueil, accompagnement, animation	12 213 €	9 942 €
	Bien vivre à la Verte Bonne	Gaillon en fête à la Verte Bonne	2 000 €	2 000 €
LOUVIERS	Ecology	Replay sport	5 000 €	5 000 €
	Epireuil	Promouvoir une alimentation de qualité en lien avec l'épicerie sociale	2 000 €	2 000 €
	La Semaine des 4 jeudis	Le jeu au service de la cohésion sociale LOUVIERS	13 500 €	16 500 €
	Régie de quartier	Lien social	5 000 €	3 000 €
VAL DE REUIL	Sous le soleil exactement	Cin'été	7 000 €	12 000 €
	CDAD	Permanences info et consult juridiques au PAD	1 500 €	1 000 €
	Association du Fonds de Participation des habitants (FPH)	Fonds de participation des habitants	1 500 €	1 500 €
	Maison des mots	Ateliers des mots	6 000 €	15 000 €
	Not Only womum	Culture, sport et bien-être pour tous	3 000 €	2 964 €
	Epireuil	Espace de Vie Sociale Epicentre	8 000 €	8 000 €
AGGLO	La Semaine des 4 jeudis	Le jeu au service de la cohésion sociale VDR	13 500 €	11 500 €
	Sport Impulzzz	Sport'athlon	3 431 €	1 489 €
	IFAIR	Pôle mobilité	9 000 €	162 030 €*
	CARIF-OREF	Accompagnement apprentissage français	2 850 €	2 800 €
	CIDFF	Renforcer l'accès aux droits pr les pers issues des QPV	19 500 €	12 000 €
	PIMMS Médiation	Médiation sociale et numérique	2 908 €	2 908 €
	TOTAL		124 402 €	117 383 €

* Montant non comptabilisé car prélevé sur une ligne "mobilité" et non sur l'enveloppe "Contrat de ville" (non inclus dans le sous-total et le total de la colonne)

IX/ DB 2025-25 - SUBVENTIONS - SPORTS - Association Team Val'Eure Triathlon - Triathlon des deux amants du 14 septembre 2025 - Subvention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LE DIGABEL, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention de 16 600 € au *Team Val'Eure Triathlon* afin de soutenir l'organisation et le financement de la cinquième édition du Triathlon des deux amants, organisée par l'association *Team Val'Eure Triathlon*, se déroulera le dimanche 14 septembre 2025 sur le parc de loisirs et de plein air de Léry-Poses.

Cet événement sportif a rencontré un vif succès en 2024 avec plus de 670 participants. L'organisation qualitative des précédentes éditions a permis aux organisateurs de gagner la confiance de la Fédération française de Triathlon qui, pour l'édition 2025, attribue le label

championnat de Normandie pour les épreuves jeunes.

Pour l'édition 2025, cinq épreuves sont proposées :

- un triathlon format longue distance (1,9 km de natation – 90,6 km de vélo – 20 km de course à pied) ;
- un triathlon format S (750 m de natation – 21,6 km de vélo – 5 km de course à pied), en individuel et en relais ;
- un triathlon format XS (400 m de natation – 10,7 km de vélo – 2,5 km de course à pied), découverte à partir de la catégorie minimes ;
- deux triathlons jeunes :
 - a. 100 m de natation – 2,2 km de vélo – 1 000 m de course à pied ;
 - b. 50 m de natation – 1,3 km de vélo – 500 m de course à pied.

Le départ, l'arrivée, les épreuves de natation et de course à pied se dérouleront sur le parc de loisirs et de plein air de Léry-Poses. Le parcours vélo empruntera et mettra en valeur, tout au long de l'épreuve, les atouts et les infrastructures du territoire Seine-Eure.

XI/ Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du jeudi 22 mai 2025 :

Constitué de 34 délibérations, cet ordre du jour marqué par le renouvellement de la DSP CASÉO n'appelle aucune remarque.

XII/ Questions diverses :

Voyage d'étude sur les aménagements durables urbains :

Monsieur LE FUR indique à l'assemblée que les élus sont invités à s'inscrire pour participer à un voyage d'étude dans une ville qui a réalisé des aménagements durables.

Départ sera donné à 7 h 30 le lundi 30 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 22 h 25.

Le Président,

Bernard LEROY.



Régis PETIT